

# WEEK-END BAC

EDITION 2020-2021

AVEC L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE WEEK-END BAC

## Pour les élèves de Terminale

Ce stage se déroule en **2 sessions de 4H** permet de donner les clés nécessaires aux élèves pour réussir la nouvelle épreuve du Grand Oral.

**1<sup>ère</sup> session** pour que les élèves se familiarisent avec la méthodologie :

- Comment mieux organiser son travail
- La meilleure façon de prendre des notes et de préparer des fiches de travail
- Comment mémoriser avec une efficacité maximale
- Les techniques pour réussir à l'oral

**2<sup>ème</sup> session** pour que les élèves réussissent le grand oral :

- Prendre la parole en public de façon claire et convaincante
- Comment mobiliser de solides connaissances liées à ses spécialités pour argumenter et convaincre
- Mettre en valeur ses motivations et la maturité de son projet de poursuite d'études (voir professionnel).

L'invitation dans la salle virtuelle la semaine précédant la session.

Pour plus de renseignements sur la méthode :  
<http://www.weekendbac.com>



## GRAND ORAL

**Samedi 28 novembre 2020**

14h-17h

**Samedi 10 avril 2021**

14h- 17h

Par visioconférence sur  
l'application Teams

Contact : Isabelle FERY

[peep13@orange.fr](mailto:peep13@orange.fr)

Bulletin et modalités d'inscription au dos

## TARIFS pour une session :

- Adhérent PEEP : 35€
- Non Adhérent PEEP : 55€

**STAGES pour la GRAND ORAL DU 28 novembre 2020 et/ou du 10 avril**  
**2021**

**Attention, ce stage comporte deux sessions, donc deux stages**

**BULLETIN D'INSCRIPTION\***

Nom :

Prénom :

Je règle 105€ (2 stages)

Adresse :

Je règle 70€ (2 stages)

Je règle 55€ (1 stage)

Tel (port) : \_\_\_\_\_

Je règle 35€ (1 stage)

E-mail :

Chèque à l'ordre de « PEEP »

Etablissement :

À renvoyer à : PEEP13  
46 rue Sainte Victoire  
13006 Marseille

APE PEEP :

N° adhérent PEEP:

[Joindre une attestation d'adhésion](#)

Je l'inscris pour 1 session

Je l'inscris pour 2 sessions

Signature

**\*le stage se tient sous réserve de 25 inscriptions minimum, en cas d'annulation, votre règlement vous sera restitué**

**Toute absence non justifiée, même partielle ne fera pas l'objet d'un remboursement**